FSSPX

Chapelle
Notre-Dame
de l'Espérance

12, rue des Augustins
17000 La Rochelle

ANNONCES – JUILLET/AOUT 2025

Samedi 2 août et les mardis :		**Pas de Messe**	
DIMANCHE 6 juillet : **4ème dimanche après la Pentecôte** 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	
DIMANCHE 13 juillet : **5ème dimanche après la Pentecôte** 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* Messe à 12h30
DIMANCHE 20 juillet : **6ème dimanche après la Pentecôte** 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* Messe à 12h30
DIMANCHE 27 juillet : **7ème dimanche après la Pentecôte** 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* Messe à 12h30
DIMANCHE 3 août : **8ème dimanche après la Pentecôte** 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* Messe à 12h30
DIMANCHE 10 août : **9ème dimanche après la Pentecôte** *Mémoire de Saint Laurent, martyr* 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* Messe à 12h30
Vendredi 15 août : **Assomption de la Très Sainte Vierge Marie,** *Patronne principale de la France* – 1ère classe – Fête d'obligation	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* Messe à 12h30
DIMANCHE 17 août : **10ème dimanche après la Pentecôte** 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* Messe à 12h30
DIMANCHE 24 août : **11ème dimanche après la Pentecôte** *Mémoire de Saint Barthélémy, apôtre* 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* Messe à 12h30
DIMANCHE 31 août : **12ème dimanche après la Pentecôte** 2ème classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	*Ile de Ré :* **Dernière** messe à 12h30

Abbé Grégoire Barrault : 07 55 67 60 95 – g.barrault@fsspx.email – 02 51 42 95 88
laportelatine.org

La piété du roi saint Louis, *d'après le R.P.Cros, jésuite.*

Du temps même de saint Louis, ''plusieurs grands seigneurs murmuraient de ce que le Roi assistait à tant d'offices, à tant de messes, à tant de sermons : c'étaient, pensaient-ils, de longues heures de perdues. Le saint Roi l'apprit, et ne répondit que par ces courtes paroles : Ils ne trouveraient rien à dire, si je perdais véritablement un temps double à jouer aux dés et à courir dans les forêts avec chiens et faucons.'' L'histoire atteste que les chasses, les jeux, les fêtes de jour et de nuit de la plupart des souverains qui ont occupé après saint Louis, le trône de France, nous ont moins servi que les pieux exercices qui sanctifièrent les jours et les nuits de saint Louis. Nous dirons donc, sans en rien celer, tous les actes de la dévotion du saint Roi.

Le béni Roi disait les Heures canoniales avec grande dévotion et aux heures régulières, du moins quand il le pouvait faire. Or, voici l'ordre qu'il gardait dans le service divin : Il se levait à minuit et s'habillait si promptement, pour se rendre à la chapelle, que ceux qui couchaient dans sa chambre devaient courir quelquefois après lui, les pieds encore déchaussés. Les clercs et les chapelains, réveillés par ordre du Roi, venaient à la chapelle où le Roi s'était rendu, et ils chantaient à haute voix et en plain-chant les Matines du jour et puis les Matines de Notre-Dame. Pendant ce temps, le Roi, dans la même chapelle, récitait à demi-voix les mêmes Matines avec un de ses chapelains. Après quoi, les chapelains retournaient à leur lit, s'ils voulaient. Mais le saint Roi, même en hiver, c'est-à-dire longtemps avant le jour, demeurait alors seul en oraison devant l'autel, là où il y avait une chapelle, ou bien il priait devant son lit. ''Cette heure, disait-il à ses intimes, est bien favorable pour l'oraison, et s'il plait à Dieu de me consoler, je ne crains pas que personne vienne troubler ma joie.'' Or, sa prière se prolongeait tellement, que ses esprits et sa vue en étaient affaiblis, parce qu'il se courbait et tenait la tête inclinée vers la terre. Cette oraison durait, ordinairement, autant qu'avaient duré les Matines. Le saint Roi désirait vivement la grâce de répandre des larmes de dévotion, et il se plaignait doucement à son Confesseur que les larmes lui manquaient : ''Chaque fois, lui disait-il, que j'entends cette invocation des Litanies : *donnez-nous Seigneur une fontaine de larmes,* j'adresse dévotement à Dieu cette prière : O Sire Dieu, je n'ose requérir une fontaine de larmes ; mais quelques petites gouttes me suffiront bien pour arroser la sècheresse de mon cœur''. L'heure venue, le Roi faisait ensuite appeler ses chapelains pour dire Prime. Ils chantaient cette heure comme les précédentes, à haute voix et en plain-chant, tandis que le Roi la récitait au même lieu avec son chapelain. On chantait de même Prime de l'office de Notre-Dame. Pendant l'hiver, Prime était déjà chantée que le jour n'avait pas encore paru. Quand Prime était achevée, le Roi entendait, chaque jour, une première messe pour les morts, qui était, le plus souvent, dite sans chant. Elle était chantée aux anniversaires des membres défunts de la famille royale. Du reste, plein de charité pour les trépassés, le Roi récitait, tous les jours, sans excepter, l'Office complet des Morts ; mais il le faisait en particulier avec son chapelain. Chaque lundi, le Roi faisait chanter, après la Messe des Morts, la Messe des Anges ; le mardi, on chantait la Messe de Notre-Dame ; le jeudi, la Messe du Saint-Esprit ; le vendredi, la Messe de la Croix ; le samedi encore, la Messe de Notre-Dame. Enfin, tous les jours, il faisait chanter, en troisième lieu, la Messe de la férie ou de la fête dont on avait célébré l'Office. Le Roi n'assistait jamais à moins de deux messes chaque jour ; mais en Carême, il en entendait trois, quelquefois quatre. Quand l'heure du dîner approchait, le Roi entrait en sa chapelle et les chapelains chantaient devant lui Tierce et Sexte du jour et de Notre-Dame, tandis que le Roi disait à voix basse ces mêmes Heures avec son chapelain.

Chaque jour, il entendait Vêpres chantées et les disait lui-même avec un de ses chapelains. Après souper, les chapelains se rendaient à la chapelle et chantaient à haute voix les Complies du jour et celles de Notre-Dame. Le Roi demeurait alors souvent agenouillé en oraison. Les Complies de la Mère de Dieu achevées, les chapelains chantaient au même endroit fort solennellement une des antiennes de Notre-Dame, tantôt le *Salve Regina*, tantôt une autre, selon le temps, avec l'oraison qui suit. Peu après, le Roi s'en allait à sa chambre et il disait les Complies du jour et les Complies de Notre-Dame avec son chapelain.

Cela fait, le Roi, à moins qu'il ne fût malade, s'agenouillait devant son lit et, appuyant les coudes sur un escabeau, il demeurait là en oraison un si long temps, qu'il ennuyait fort les chambellans qui attendaient au dehors. Enfin, se relevant, il faisait cinquante fois la génuflexion, récitant, à chaque génuflexion et très posément, un *Ave Maria*. Après quoi, il se mettait au lit. Pendant les fortes chaleurs de l'été, si le Roi devait chevaucher, il se mettait en marche dès le matin ; mais tout en chevauchant avec lui, ses chapelains chantaient les Heures canoniales, et lui les disait à voix basse avec l'un d'eux. Arrivé à son hôtel, le Roi faisait célébrer les messes accoutumées et y assistait. Ce saint Roi comprit admirablement l'importance de la prière et la spéciale obligation de prier que lui imposait son titre et son ministère de Roi. Chef et père d'une famille immense, qui était son peuple, Louis sentait que la sagesse, la force, la tempérance, la justice, la miséricorde, le zèle de la gloire de Dieu, le zèle du salut des âmes, toutes les vertus chrétiennes devaient prendre en lui des accroissements sans mesure ; il fallait qu'il se sanctifiât pour tout un peuple, et sachant comme Salomon, que nul n'a de vertu si Dieu ne la donne, il s'agenouillait comme Salomon, devant Dieu, et ne cessait d'implorer, nuit et jour, des grâces de sainteté, dont il devait tous les jours épancher les salutaires influences sur son peuple. On comprend difficilement comment Louis IX trouvait encore assez de temps pour veiller aux affaires de son royaume. La vérité est que saint Louis veillait aux affaires du royaume, surtout quand il priait ; car il en traitait avec Dieu, arbitre de toutes les affaires humaines. Saint Louis travaillait neuf heures pour son peuple après avoir, pendant neuf heures, prié pour lui. Le Roi de France désirait la sainteté : elle fut le premier fruit de tant de prières, et la sainteté du Roi garantissait le bonheur de la France. ''Il fut d'une telle sainteté, que les yeux du Seigneur purent se délecter à considérer la beauté de son âme ; toutes les vertus furent en lui, plus parfaitement qu'on ne saurait dire, et l'on pourrait légitimement lui appliquer une parole de saint Hilaire : ''oh ! qu'elle est grande la perfection de ce laïque, dont les prêtres eux-mêmes doivent s'efforcer d'imiter les exemples.''